

Décembre  
2010

# FREISSINIÈRES

Magazine



**LOISIRS**   
SKIEZ À FREISSINIÈRES

**RÉALISATIONS**   
PLACE DE L'ÉGLISE ET PONT DE DORMILLOUSE

Cette année 2010 a vu beaucoup de réalisations sur notre commune. Celles-ci sont le fruit de la parfaite entente de votre Conseil Municipal et de la politique de bonne gestion appliquée depuis bientôt dix ans. Nous travaillons maintenant au quotidien pour le bien-être des habitants de la vallée et plusieurs projets - plutôt innovants - devraient voir le jour, dans les années à venir.

En attendant, pour 2011, plusieurs projets nous tiennent à cœur. La Maison de la Vallée tout d'abord, pour laquelle nous avons souhaité redonner vie et permettre au habitants de se la réapproprier. Des services communaux vont bientôt l'investir mais également des activités privées afin de rassembler un maximum de personnes et d'énergie autour de ce lieu. Dans la continuité, nous travaillons également à la réalisation d'un point ludique, à proximité, avec une aire de jeux pour les enfants et un point de départ vers l'ensemble des activités touristiques de notre belle vallée.

2011 sera également une période charnière pour la commune avec la mise en vente d'une douzaine de terrains aux Allouvières, ce qui permettra d'accueillir de nouveaux habitants mais également de percevoir des revenus complémentaires afin de financer nos désirs d'avenir.

Le Conseil municipal



## La mairie au service de tous

La mairie est ouverte les mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h

### Mairie de Freissinières

05310 Freissinières

Tél. 04 92 20 92 87

Fax 04 92 20 91 09

[mairie@freissinieres.fr](mailto:mairie@freissinieres.fr)

Et sur internet à toute heure, vous pouvez via le site [www.freissinieres.fr](http://www.freissinieres.fr) :

- ➔ Vous tenir informé des dernières news en vous inscrivant pour recevoir la newsletter directement dans votre boîte mail,
- ➔ Télécharger le bulletin municipal,
- ➔ Consulter les appels d'offre,
- ➔ Lire toutes les délibérations et les arrêtés,
- ➔ Consulter le cadastre et le zonage du POS,
- ➔ Télécharger tous les formulaires d'urbanisme,
- ➔ Et bien d'autres informations communales...

Freissinières a également sa page facebook sur laquelle vous trouverez un fil d'actualités en permanence mis à jour. Vous pouvez également commenter les articles et ainsi participer en direct à la vie de la commune.

<http://www.facebook.com/pages/Freissinieres-France/Freissinieres/114772756289>

### Bibliothèque

La médiathèque municipale vous accueille les mercredis de 16h30 à 18h30. Prêts gratuits de livres, CD, VHS et DVD, animations ouvertes à tous et expositions thématiques.

#### Contact

Tél. 04 92 20 91 12

[bibliotheque@freissinieres.fr](mailto:bibliotheque@freissinieres.fr)

### Cantine et garderie

Le SIVU Champcella-Freissinières organise et gère le regroupement pédagogique des écoles de Champcella et de Freissinières, la cantine et la garderie périscolaire. Secrétariat ouvert tous les mardis de 14h30 à 16h30 à Champcella.

#### Contact

Tél. 09 77 98 42 40

[sivuchampcellafreissinieres@orange.fr](mailto:sivuchampcellafreissinieres@orange.fr)

### Astreinte assainissement

Assurée par la Communauté de communes du Pays des Ecrins. En journée, week end et jour férié;

Tél. 06 81 55 48 33

Mairie de Freissinières 05310 Freissinières.

Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros.

Textes : La Boite @ com.

Crédits photos : Services municipaux de Freissinières, La Boite @ com, Georges Reif et Lionel Condemine.

Maquette : Syllys design.

Impression : Louis Jean

# Place de l'église

## Un coeur de village à l'honneur

Parce qu'elle dessert l'école ainsi que l'église, et de ce fait occupe un rôle central dans le village, la place méritait un traitement de faveur pour retrouver toute sa superbe. Le programme de requalification a donc entièrement



repensé l'espace, pour en faire, à la fois un lieu où on se pose sur un banc à côté de la fontaine, un endroit où on peut stationner et un espace de vie où les enfants sortent de l'école, en sécurité. Ainsi, le chantier a comporté des travaux de génie civil, mais aussi l'implantation d'un mobilier urbain esthétique et agréable ainsi que la rénovation de l'existant. Toute la surface au sol de la place, des abords des monuments et des constructions a été refaite. Afin d'effectuer un mur de soutènement pour l'église, l'ancienne fosse septique de la cure, a été raccordée au nouveau réseau d'assainissement ( voir article p 5 «Une vallée plus verte»), puis comblée. Un point d'eau a été créé au cimetière. Aux abords, des colonnes de tri semi enterrées (papier, verre, emballage, OM) ont avantageusement remplacé les anciens bacs roulants.

Une fontaine en mélèze et en pierre non gélive a pris la place du lavoir en béton, entre l'abribus, et devant un nouveau banc en mélèze. Cet espace créé, pour se poser un moment, jouxte des places de parking matérialisées pour éviter un stationnement anarchique et désorganisé. Une barrière en bois sécurise tout l'espace. Des murets et des gardes-corps en bois ont pris place à plusieurs endroits et notamment à la sortie de l'école, pour éviter aux enfants, de courir tout droit jusqu'à la route. Toujours pour la sécurité, des grilles plus hautes - afin d'éviter une sortie de ballon à l'extérieur - et un portail ne entourent la cour de l'école. Le monument aux morts a retrouvé une certaine jeunesse après un sablage et un lavage haute pression. Des enrobés et du béton désactivé permettent de matérialiser un cheminement piétonnier et apportent une touche très esthétique à l'ensemble.

Pour finir, des candélabres sont prévus avec un système de double intensité de l'éclairage afin de réaliser des économies d'énergie. Le budget consacré aux travaux a été de 180 585 euros HT subventionné à 80 % par l'Etat, le Conseil régional et le Conseil général.



## Opération façade/toiture

### Rénover tout en préservant le patrimoine

La commune a placé au centre de ses préoccupations, la valorisation du bâti rural - qui donne tout son charme aux hameaux - ainsi que les aménagements urbanistiques, respectant à la fois l'identité architecturale, et le côté pratique, nécessaires pour bien vivre dans le village. Après la restauration des fours, la réfection de l'école et de la place de l'église, il était nécessaire d'inciter les propriétaires privés, à suivre cet élan de rénovation.

Un programme d'embellissement des façades et des toitures anciennes, appelé opération façade/toiture a été voté en mai 2010. Il consiste à aider financièrement les propriétaires voulant refaire la toiture et (ou) la façade de bâtiments, achevés depuis plus de 30 ans, et se situant dans la zone Ua de la commune (voir le zonage POS/PLU sur le site [www.freissinières.fr](http://www.freissinières.fr)). Les subventions sont calculées, en multipliant les surfaces traitées, avec les différents forfaits - variables selon les travaux engagés - au m<sup>2</sup>, et dans la limite de 30 % des travaux HT avec des montants plafonds. Pour les façades, l'aide démarre à 12 € le m<sup>2</sup> jusqu'à 28 € avec une aide spécifique de 30 % pour la restauration d'éléments architecturaux remarquables. Côté toiture, la subvention va de 14 € le m<sup>2</sup> à 43 € le m<sup>2</sup>. Il est à noter qu'une aide directe de l'Anah peut majorer ces taux en fonction, du revenu fiscal, pour aider les familles modestes.

### Mode d'emploi

Afin de rédiger le cahier des charges architectural et aider les propriétaires à monter leur dossier de financement, le Conseil municipal a missionné le Calhaura en tant qu'animateur. Pour répondre aux premières questions, une réunion publique de lancement a eu lieu en mairie le 1er octobre. Puis des permanences de la chargée d'opération se tiennent jusque fin 2010 au Relais Services Publics à l'Argentière-la Bessée, et s'effectueront en mairie de Freissinières, à partir de 2011.

Il faut savoir que la dépose du dossier de financement ne dispense pas des formalités administratives de déclaration liées au code de l'urbanisme, en mairie. Le propriétaire est libre de choisir son artisan mais les prescriptions, en matière d'enduits (couleur et aspect) et de couverture (matériaux) doivent respecter le cahier des charges architectural défini par le Calhaura. La façade doit être visible du domaine public et les travaux doivent concerner l'intégralité des surfaces, l'aide ne pourra pas porter sur des travaux partiels ou un simple remplacement sans plus value-esthétique.

Ce programme répond à un cahier des charges et à une enveloppe financière qui a reçu le soutien de la région PACA pour trois ans. Chaque projet contribuera non seulement à la valorisation du patrimoine bâti privé mais aussi à l'artisanat et aux savoir-faire locaux. Cette action aura également un impact sur l'attrait touristique du village, Freissinières étant un lieu très fréquenté l'été.



## Les ponts de Freissinières

### De Dormillouse à Pallon

Les ponts en montagne sont comme les routes. Il faut y revenir régulièrement car entre les crues, les coulées et les mouvements de terrain, ils ont la vie dure. Que ce soit pour franchir un torrent, une rivière ou un ravin, ils sont indispensables à la vie de tous les jours, au tourisme et aux activités économiques.

Cette année le plus gros investissement, après la réfection de la place de l'église, a été pour la **Passerelle d'hiver de Dormillouse**. C'est d'ailleurs le second Projet d'intérêt local (ou PIL) financé par le Conseil Général, les communes de moins de 2000 habitants ne pouvant prétendre qu'à deux PIL par an. L'ancienne passerelle, située trop bas dans le lit mineur de la Biaysse, était régulièrement emportée par les crues et chahutée par le torrent. Or ce pont est d'une importance capitale pour l'accès à Dormillouse surtout en hiver, l'autre chemin (celui d'été) subissant des avalanches régulières. Le hameau est habité toute l'année et il reçoit de nombreux touristes, hiver comme été, ainsi que toute la clientèle du gîte de l'École. Le chantier était donc urgent mais il n'était pas simple à conduire, la passerelle faisant 18 m et devant prendre place en un seul tenant, sur deux points rocheux. Pour ne rien arranger, l'accès routier au chantier passant par les Violins s'avère trop étroit pour une telle construction. Il a fallu donc réaliser la passerelle en atelier et en trois parties de 6-7 m pour les assembler sur place. La structure métallique a bien été posée cet automne, l'habillage en mélèze se faisant dans un second temps. Ce travail n'aurait pas

été rendu possible sans une étroite collaboration entre l'architecte Eddy Faurobert, le maître d'oeuvre Saunier et associés, la commune et le Parc national des Ecrins, la passerelle se situant dans la zone protégée.

Les employés communaux oeuvrent régulièrement sur les ponts. Après avoir rénové celui de l'église (voir Freissinières magazine-août 2010), le **Pont des Bellons** a fait l'objet de tout leur savoir-faire. Cette passerelle en bois de mélèze se situe après le hameau des Ribes. Elle va servir principalement aux agriculteurs et aux forestiers. Les véhicules de travaux agricoles et la dameuse pour le ski nordique sont amenés à l'emprunter.

Au hameau de Pallon, les ponts sont gérés par le Conseil général et donc la Maison technique de Briançon. Des travaux d'urgence ont dû être effectués au **Pont de Pallon** car les culées de chaussée étaient très fragilisées. Au printemps prochain, une étude sera lancée en vue de travaux plus importants. L'objectif est de pouvoir relever le tonnage autorisé, aux camions de plus de 15 tonnes.

Situé à proximité, le **Pont bleu** va bénéficier de travaux conséquents qui obligeront les véhicules à utiliser une déviation, par la zone des Allouviers, pour rejoindre Freissinières, durant le chantier. Celui-ci est prévu pour automne 2011.



# La conduite forcée se refait une beauté

Des travaux d'envergure se déroulent actuellement sur la conduite forcée qui part de la prise d'eau de Pallon et transporte l'eau à la centrale hydroélectrique de Champcella à Rama. Ils ont commencé en mars 2010 et devraient se terminer en 2011. EDF investit 4 millions d'euros pour remplacer les deux conduites de 450 m chacune par une seule canalisation. Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes : dépose des deux conduites, découpage et transport aérien par câble, démolition des ancrages béton, construction de la nouvelle conduite et de nouveaux appuis ainsi que réfection de la chambre d'eau. L'héliportage d'évacuation et d'amenée des nouveaux matériaux ainsi que les travaux sur les ancrages ont été spécialement conduits dans le respect de la faune et de la flore présents sur le site. Celui-ci étant dans le périmètre de la zone natura 2000 et à proximité du Parc des Ecrins, EDF a veillé à s'assurer avec les équipes des deux structures environnementales de la préservation de la tranquillité des espèces.

Source EDF-Unité de production Méditerranée



## Station d'épuration

### Une vallée plus verte

Commencés à l'automne 2009, les travaux d'assainissement destinés à collecter les eaux usées des principaux hameaux de la commune et à les épurer, avant leur rejet dans la Biaysse, sont presque terminés.

La compétence assainissement étant exercée sur tout le canton par la Communauté de communes du Pays des Ecrins, ce sont ses Services qui ont conduit le chantier des réseaux et de la station d'épuration.

Le réseau de collecte -achevé en septembre - emmène les effluents des hameaux des Ribes, des Meyries, du Plan et de Ville à travers la plaine, puis passe sous la Biaysse, longe la rivière jusqu'au chalet des Allouvières pour terminer au camping. L'ancien collecteur du camping a été entièrement remplacé, les tuyaux étant percés et vétustes. Sur certains tronçons dans la plaine, des fourreaux ont été posés, en parallèle, avec comme objectif l'enfouissement de la ligne électrique moyenne tension.

La station d'épuration a nécessité quelques

mois de travaux supplémentaires. L'ancienne unité d'assainissement datant de 1981 a été rasée. À la place, un poste de relevage transporte les eaux usées, 300 m plus haut, à l'ouvrage actuel. Ce déplacement a été rendu obligatoire, de part la taille de la nouvelle station (1150 équivalents/habitants au lieu des 300 traités auparavant, afin de prendre en compte l'importante fréquentation touristique de la commune) et la nécessité de la préserver des inondations provoquées par la rivière.

Le procédé épuratoire choisi est un système par disques biologiques donc entièrement bactérien et sans produits chimiques. Les boues produites sont stockées en silo et seront soutirées pour être ensuite épandues. L'eau, ainsi épurée, rejoint la Biaysse à quelques centaines de mètres de la station. Il est à noter que l'ouvrage reçoit également les effluents de deux hameaux de Champcella, le Serre et les Rousses qui - en raison de leur situation géographique - ne pouvaient pas être traités par la station du Chambon de Champcella. Le site est équipé d'une télégestion qui permet de gérer une partie du fonctionnement à distance et ainsi diminuer la fréquence de déplacements pour les visites.

L'ensemble des réalisations a coûté 1,7 millions d'euros financé par l'Agence de l'eau, le conseil régional, le Conseil général et la Communauté de communes.





# École, cantine, garderie

## Au bonheur des enfants et ... des parents !

Freissinières a toujours innové pour permettre le maintien des familles dans la vallée. Ainsi il y a tout juste 20 ans, le SIVU Champcella Freissinières naissait à l'initiative des élus des deux communes pour un regroupement scolaire et sauver l'école. La date anniversaire de cette structure pédagogique - pilote pour l'époque - a d'ailleurs été célébrée cette année. L'aventure ne s'est pas arrêtée là et en 2006, c'est la cantine qui est reprise par le SIVU. La nouvelle équipe prend en charge ce nouveau défi et en février 2010 le restaurant scolaire sert des repas préparés sur place à partir d'ingrédients locaux et bio. Une réalisation que bien des communes rurales nous envient !

Pour gérer toute cette organisation, une remise intégrale à neuf du secrétariat du SIVU à été effectuée pour la rentrée scolaire 2010 : bureau, poste informatique, et impression performante ont été installés à Champcella. Cette opération a été entièrement financée par Champcella, par soucis d'efficacité du personnel du SIVU.

Mais une école sans garderie périscolaire, ce n'est pas simple pour les parents, au vu des horaires de travail de chacun. Ainsi après une analyse des besoins, les élus de Freissinières ont pris la décision de créer une garderie pour la rentrée 2010 avec comme particularité d'être en participation financière libre. Elle a donc ouvert le 1er septembre. Les parents peuvent déposer leurs enfants à la garderie à tout moment et reçoivent en fin de mois un récapitulatif de présence avec un bon de participation financière. Un principe très innovant à tarif libre.

Pour continuer dans cette dynamique, le conseil municipal a voté fin octobre pour la création de nouveaux locaux.

## Fête de famille transfrontalière



Par une belle journée d'octobre, des familles italiennes ont franchi les cols pour se retrouver avec des familles françaises, à Freissinières, sous le regard complice des animateurs organisateurs. Cette animation - pas comme les autres - est né d'un partenariat entre les différentes structures sociales françaises et italiennes, autour du Mont Viso appelé «Faire ensemble». Il consiste à développer des actions communes transfrontalières autour des familles, des jeunes et des enfants, financées par le fond Interreg alcotra (). La compétence sociale étant portée par la Communauté de communes du Pays des Ecrins, différentes animations ont donc lieu sur les communes du canton.

A la Maison de la vallée, la fête était réussie. Les familles qui s'étaient déjà rencontrées en Italie dans le Val Varaita ont partagé un repas puis se sont retrouvées autour de jeux, apportés par l'association Carambole. Un atelier de prévention des accidents avec les chiens a permis aux enfants d'apprendre la conduite à tenir, devant un toutou, pas toujours sympathique. Les tout-petits n'ont pas été oubliés avec une salle spécialement aménagée par le Relais Assistantes maternelles. Comptines, animations musicales, présentation rencontre-tapis... Une bien belle journée placée sous le signe de la rencontre et du partage.

## Accès à Internet

### Si l'adsl ne vient pas à vous, Nous vous l'apportons !

Cela fait plusieurs années que l'accès à internet haut débit pose des problèmes sur la commune. La raison est simple : le central téléphonique est à La Roche de Rame et son éloignement a pour conséquence, un affaiblissement du signal adsl. Suivant la distance parcourue, il persiste soit une liaison bas débit, soit plus rien. Il y a quelques années une solution palliative et provisoire avait consisté à installer un système d'antennes relais, permettant un accès à l'adsl par voie hertzienne. Cette solution a montré ses limites puisque pendant plusieurs jours de cette année, la commune n'a pas été desservie. Malheureusement les opérateurs ne voulant pas équiper les zones rurales et peu peuplées, car économiquement non rentables, la situation semblait inextricable.

En avril 2010, la région Paca a lancé un appel à projet - avec des fonds européens - pour augmenter les débits. La Communauté de communes y a répondu pour deux équipements dont un à Freissinières. L'opération consiste à équiper la sous répartition téléphonique, se situant aux Ribes, d'un appareil qui transforme le signal analogique en adsl. Ainsi tous les habitants pourront bénéficier de l'adsl 2 mégas et même si Dormillouse reste éloigné l'adsl arrivera jusqu'à eux en 512 k. Le marché ayant été attribué, les travaux commenceront en mars 2011 et le haut débit devrait arriver début juillet. Un vrai changement pour les Freissiniérois et les entreprises car l'internet est devenu, aujourd'hui, non seulement un vrai service public mais aussi indispensable, à l'économie et au tourisme.



# Ski nordique

## Cet hiver, skiez à Freissinières !

Un vrai domaine de ski nordique ouvre ses portes pour la saison 2010-2011. Dix sept kilomètres de pistes, une dameuse dédiée, du personnel qualifié sur place... On passe d'un site auparavant géré au coup par coup, suivant les possibilités du jour, à un vrai domaine nordique sécurisé, entretenu et signalé toute la semaine.

Les pistes ont toutes été identifiées et classées par niveau. Elles sont damées par un engin plus adapté qui trace aussi bien, en alternatif, qu'en skating les 7 pistes. Au chapitre des nouveautés : une boucle d'initiation gratuite au départ de la Maison de la vallée, une piste noire de 3,5 km « Le bois de monsieur » avec des tronçons bien raides en forêt, le circuit de l'Adret de 5 km qui passe par la nouvelle passerelle des Bellons, la piste de l'Ubac qui est damée au plus loin, avant le secteur avalancheux. Toutes les pistes sont maillées et permettent aux sportifs passionnés de cumuler les kilométrages de glisse. Le domaine offre également des possibilités de pratique pour les familles et les débutants avec peu de dénivelé, au soleil, dans la magnifique vallée glaciaire de la plaine.

Une signalétique a été posée sur toutes les pistes. Elles sont par ailleurs indiquées sur le plan des pistes de l'ensemble du domaine de ski nordique du Pays des Ecrins, géré par la Communauté de communes. Côté entretien, un pisteur ouvre les circuits tous les matins en vérifiant les conditions et en sécurisant le site (matelas, filets, risques de coulées...). Le point de départ du site se situe à la Maison de la Vallée.

***Pour tout renseignement, le site internet de l'Office de tourisme et de promotion des Ecrins [www.paysdesecrins.com](http://www.paysdesecrins.com) vous informe des tarifs, des points de vente et des conditions d'enneigement et d'ouverture des pistes. Les informations sont réactualisées tous les jours. Sur place à Freissinières, un point accueil sera ouvert tous les jours avec vente des forfaits.***



# Via ferrata

## Au printemps, grimpez à la grande falaise !

D'ici quelques mois quand la neige aura fondu et que vous aurez rangé vos skis, vous pourrez aller faire un tour sur la via ferrata de la grande falaise. L'été dernier, la commune a fait de gros travaux de sécurisation et d'entretien du site.

En début de saison et au cours de la période d'activité, la mairie est régulièrement informée par les guides et les professionnels de l'état de l'équipement de la via. Habituellement, chaque année, la commune change des tronçons du câble car celui-ci est très sollicité à certains endroits par les pratiquants voulant s'y aider pour avancer. Or, son mauvais état général et la présence de rouille sur certaines parties a conduit les élus à prendre la décision de changer l'intégralité du câble soit 1 000 mètres. Le nouveau câble est en acier inoxydable, spécialement conçu pour la pratique de la via ferrata. De même des marches - c'est à dire des barreaux métalliques - ont été ajoutées afin de rendre la pratique plus agréable mais aussi de soulager le câble et éviter qu'il ne soit trop sollicité à l'avenir. D'autres marches ont été simplement remplacées par sécurité, le rocher étant trop patiné. Ces travaux - câble et marches - ont nécessité un budget d'environ 18 000 euros.

Pour compléter les investissements autour de la pratique de la via ferrata et de l'accès au site, le parking sur la route du col d'Anon a été sécurisé par la pose de barrières en bois de mélèze local sur 35 mètres. La via ferrata de la grande falaise est très fréquentée car, connue des amateurs pour son côté escalade, la splendeur du site, et sa vue imprenable. Il n'est pas rare d'admirer des lys martagons durant le parcours, de voir des grands rapaces voler à proximité et de croiser des animaux durant la descente dans la forêt. Elle reste également célèbre car c'est la première via ferrata de France - créée par Lionel Condemine - et a soufflé ses vingt bougies en 2009. Un investissement bien mérité !





# Enquête recensement 2011

## Chacun de nous compte !

Cette année, la commune de Freissinières est concernée par le recensement. Un agent recenseur va donc venir chez vous les jeudi 20 et 21 janvier 2011 pour vous remettre deux questionnaires et une notice d'information. Il peut également vous aider à remplir les documents. Puis, vous aurez jusqu'au samedi 19 février 2011 pour les lui rendre. Si vous êtes souvent absent, vous avez la possibilité de les remettre, sous enveloppe, à un voisin qui les transmettra à l'agent recenseur, ou de les déposer en mairie.

Le recensement est rendu obligatoire par la loi mais il est aussi essentiel car il permet d'aider à la décision publique, en matière d'équipements collectifs (éducation, santé...), de transports, et de politique du logement. Votre vie privée est entièrement respectée car l'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Ensuite, le traitement des informations lié au recensement est sécurisé et anonymisé.

Pour résumer :

- 1. Un agent recenseur vient à votre rencontre les 20 et 21 janvier. Il sera muni d'une carte tricolore avec photo, signée par le maire.
- 2. Il vous remet des documents et vous aide à les remplir si vous le souhaitez.
- 3. L'agent recenseur collecte les questionnaires remplis.



# La photo de l'été

Concert de cors des alpes avec Les Briançonneurs le 18 août 2010 à Dormillouse. La manifestation avait pris le nom de randonnée musicale car les participants partaient du Parking des cascades vers Dormillouse, et montaient au rythme de haltes musicales, en compagnie du groupe Datina (musique traditionnelle roumaine) et des Briançonneurs, pour terminer par un concert de violon et théorbe au Temple, puis un pique-nique, avant de redescendre.

Gros succès pour ce concert organisé par Musique en Ecrins en partenariat avec le Bureau des guides des Ecrins et le Parc nationale des Ecrins, dans le cadre du festival «Voyages» été 2010.

Photographie avec l'aimable autorisation de *Paul Billon-Grand* - [www.vallouise.info](http://www.vallouise.info)

